

Le Saint-Jérôme

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Une nouvelle ville pour mieux vous servir

NOVEMBRE 2002
VOLUME 1 • NUMÉRO 4

Train de banlieue

Des roues sur la bonne voie

Si l'invention de la roue a fait tourner l'économie mondiale durant des millénaires, son application automobile menace aujourd'hui de ruiner la qualité de vie qu'elle devait améliorer. Plus de 10 millions de véhicules passent chaque année à notre hauteur sur l'autoroute 15, la plus achalandée du Québec et par conséquent la plus dévastatrice pour l'environnement. La roue, heureusement, a trouvé une meilleure voie.

Une voie ferrée. Le ministère des Transports du Québec a annoncé le mois dernier sa volonté de prolonger jusqu'à nous la ligne de trains de banlieue Montréal/Blainville.

Travaux publics

Ce numéro du bulletin *Le Saint-Jérôme* s'inscrit donc sous le thème du transport. On y parlera aussi des Travaux publics et de tout ce qui se fait en ville pour que ça tourne rond.

Partant du centre-ville de Saint-Jérôme, le train de banlieue déposera les voyageurs en plein centre-ville de Montréal, à la gare Windsor, tout près du Centre Bell (ex-Centre Molson).

IMPORTANT

Opération
changement d'adresse

À lire attentivement en page 4

Le Prix d'excellence ING 2002 a été décerné à la Ville de Saint-Jérôme lors du 15^e colloque annuel de la Fondation Rues principales.



VILLE DE
SAINT-JÉRÔME



Message du maire

Pour mieux vivre au cœur de sa ville !

J'ai emprunté ce titre au 15^e colloque de la Fondation Rues principales, au cours duquel Saint-Jérôme a reçu le premier Prix d'excellence ING 2002, accompagné d'une bourse de 3000 \$. Ce prix nous a été décerné en reconnaissance des efforts déployés pour revitaliser notre centre-ville. Je tiens à féliciter chaleureusement les personnes et les organismes à l'origine de ce succès.

Pour mieux vivre dans notre ville, nous multiplions aussi depuis 1997 d'autres efforts visant à obtenir le prolongement vers Saint-Jérôme de la ligne de trains de banlieue Montréal/Blainville. Bonne nouvelle, le ministère des Transports vient de nous donner gain de cause. Dès que l'Assemblée nationale adoptera la loi proposée par le ministre dans le but d'ajouter Saint-Jérôme au territoire de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), les travaux d'infrastructures pourront débuter.

Cette annonce a été faite sur les lieux du premier Forum international sur la mobilité urbaine et le transport avancé. Organisé à Saint-Jérôme par le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ), dont le succès a renforcé la crédibilité de Saint-Jérôme – et donc celle du Québec – dans le domaine des solutions de transports collectif et individuel moins dommageables pour l'environnement, le colloque a accueilli 325 congressistes, le salon sur le transport avancé a reçu 5 200 visiteurs et la journée grand public a attiré quelque 10 000 personnes. Seize orateurs de haut niveau, provenant de 13 pays, sont venus communiquer les résultats de leurs recherches, expliquer leurs projets ou exposer les politiques de leurs gouvernements.

Voilà un événement dont nous pouvons être fiers et qui augure bien de l'avenir. ■

Le maire
Marc Gascon

Qui sont vos représentants au conseil ?

Nous avons commencé dans le numéro précédent à vous présenter les conseillers de la ville. Suivant l'ordre numérique de district, voici maintenant les portraits de M. André Tousignant et de M^{me} Louise Bouchard. ■

André Tousignant, district n° 3



Gestionnaire retraité d'Hydro-Québec, M. Tousignant a été élu conseiller pour la première fois en 1993. Il a assumé le rôle de maire intérimaire pendant un an en 1994. Il s'est distingué notamment lors des efforts initiaux du Conseil pour développer le centre-ville, participant à maintes réunions et à des groupes d'évaluation des projets. Il fut aussi l'un des promoteurs de la création des commissions pour favoriser l'implication des conseillers. M. Tousignant a lui-même siégé à la Commission des affaires municipales et paramunicipales avant de présider la Commission des travaux publics. Il est membre du CA du Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ). ■

Louise Bouchard, district n° 4

M^{me} Bouchard travaille au centre Sida Amitié et est conseillère municipale depuis 1997. Elle préside le comité Saint-Jérôme en Santé et la Commission des affaires communautaires. Elle assume diverses fonctions à la maison des jeunes de la Rivière-du-Nord, à l'Office municipal d'habitation, au Carrefour jeunesse emploi, à la Table de concertation sur la pauvreté ainsi qu'au comité de travail pour la Corporation de développement économique et communautaire de la Rivière-du-Nord. ■



Yves Legris
District n° 1
Membre du Comité exécutif

Robert Rioux
District n° 2
Président de la Commission sports et loisirs

Marcel Lachance
District n° 5
Président de la Commission affaires culturelles

Guy Lalonde
District n° 6
Président de la Commission urbanisme et développement touristique

Sylvain Gagné
District n° 7
Président de la Commission sécurité publique

Manon Labrèche
District n° 8
Présidente de la Commission transport

Robert Carrière
District n° 9

Michèle Cécilier
District n° 10

Richard Forest
District n° 11

Martin Camirand
District n° 12
Membre du Comité exécutif

Pauline Cyr
District n° 13

François Boyer
District n° 14

Le Saint-Jérôme

est le bulletin d'information de la Ville de Saint-Jérôme. Il est distribué à toutes les adresses de la ville.

Vol. 1 – n° 4

Service des communications :
Linda Brisson
Jean-Paul Lalonde
Louis Parent
Diane Primeau

Photos : Photo CDM
et Ville de Saint-Jérôme

Conception graphique et montage :
Groupe CJB inc.

Impression : Repro Litho
sur papier Rolland

Téléphone : 436-1511

Site Internet : www.ville.saint-jerome.qc.ca

Dépôt légal 4^e trimestre 2002

Petit train voit loin

L'automobile est au train de banlieue ce que la myopie est à l'œil d'aigle. Alors que les investissements dans l'asphalte encouragent la prolifération des automobiles, aggravant ainsi les maux de la congestion et de la pollution, le train de banlieue est un équipement bien adapté à la stratégie de développement de Saint-Jérôme fortement axée sur des solutions vertes. Sur le plan économique, on sait déjà que les infrastructures ferroviaires sont moins coûteuses à construire et à entretenir que les autoroutes, que le coût de déplacement par individu est moins élevé en train qu'en auto et que le train de banlieue permet d'épargner des coûts sociaux liés aux effets de la circulation automobile sur la qualité de vie.

Par ailleurs, un train de banlieue est un équipement structurant qui influence la mobilité au sein de la ville et le développement des zones commerciales, récréo-touristiques et industrielles. C'est pourquoi Saint-Jérôme a situé son terminus ferroviaire dans le centre-ville, comme on le voit sur la carte ci-contre, transformant ce secteur en un carrefour intermodal pour les utilisateurs du train, de l'autobus, du taxi et de l'automobile et offrant une commodité maximale aux travailleurs, aux étudiants et aux autres usagers.

Le stationnement comptera 300 places en phase I et doublera de superficie lors de la construction de la phase II. ■



Virage au centre-ville

Le Prix d'excellence ING 2002

En quatre ans, grâce aux investissements municipaux et à l'action de Rues Principales, le centre-ville de Saint-Jérôme a changé à vue d'œil, si bien que la diversité des établissements, l'esthétique des façades et l'achalandage des rues reflètent maintenant une santé commerciale sans précédent.

Cette réussite a été reconnue par un premier prix de grand prestige lors du 15^e colloque annuel de la Fondation Rues principales. Le Prix d'excellence ING 2002 nous a été décerné devant un parterre de 300 participants venus de Belgique, de France et des États-Unis. Le maire, M. Marc Gascon, la présidente de Rues principales Saint-Jérôme, M^{me} Lucie LaFrance, et la directrice de l'organisme, M^{me} Sonia Leroux, remercient tous ceux et celles qui ont contribué à faire de notre centre-ville l'un des plus intéressants au nord de Montréal.

La Ville a aidé les gens d'affaires du centre-ville en investissant dans les infrastructures, le mobilier urbain, l'animation, la signalisation, la publication de guides et de campagnes d'information. Elle a produit des oriflammes, des dépliants, des annonces dans les journaux et elle a fourni des services techniques pour la rénovation des devantures. Le centre-ville de Saint-Jérôme possède aujourd'hui tous les avantages que les experts définissent comme gagnants : une ambiance chaleureuse, un patrimoine bâti intéressant, un cachet visuel et un mix commercial attrayant. Et en plus, les gens d'affaires de Saint-Jérôme ont un avantage régional dans leur jeu : un boom démographique qui commence à peine et qui va s'étendre sur environ 10 ans.

Il est à prévoir que Rues Principales saura tirer parti de l'arrivée prochaine du train de banlieue au centre-ville. Le train génère des retombées économiques dans les secteurs résidentiel et industriel, et attire une clientèle notamment dans le secteur du tourisme, du spectacle, des sports récréatifs et de la restauration. ■



Opération changement d'adresse

Tout ce qu'il faut savoir, tout ce qu'il faut faire

Vous trouverez ci-dessous l'information nécessaire et les instructions à suivre si vous devez effectuer un changement d'adresse.

Le regroupement du territoire des villes de Bellefeuille, Lafontaine, Saint-Antoine et Saint-Jérôme entraîne inévitablement des changements sur le plan des adresses civiques et par conséquent au niveau postal :

- InSCRIPTION du même nom de ville (Saint-Jérôme) pour tous les résidents
- 75 changements de noms de rues
- Introduction de nouveaux codes postaux pour le secteur Bellefeuille

Voici ce qu'il faut savoir et ce que vous devez faire :

Si vous demeurez dans l'ex-ville de Bellefeuille

- 1) Vous devez inscrire dorénavant le nom de Saint-Jérôme comme adresse postale.
- 2) Vous devez vérifier sur la liste ci-contre si le nom de votre rue figure et le cas échéant inscrire votre nouveau nom de rue.
- 3) Comme résident de l'ex-ville de Bellefeuille, vous devez inscrire votre nouveau code postal que vous retrouverez dans le répertoire des codes postaux que Postes Canada vous enverra au cours des prochaines semaines.

Si vous demeurez dans les ex-villes de Lafontaine ou de Saint-Antoine

- 1) Vous devez inscrire dorénavant le nom de Saint-Jérôme comme adresse postale.
- 2) Vous devez vérifier sur la liste ci-contre si le nom de votre rue figure et le cas échéant inscrire votre nouveau nom de rue.
- 3) Pour les citoyens ayant J7Z 5T4 et J7Z 5T5 comme code postal, un nouveau code vous sera attribué par Postes Canada. Vous le retrouverez dans le répertoire des codes postaux que la Société vous enverra au cours des prochaines semaines.

Si vous demeurez dans l'ex-ville de Saint-Jérôme

- 1) Vous devez vérifier sur la liste ci-contre si le nom de votre rue figure et le cas échéant inscrire votre nouveau nom de rue.

QUELQUES QUESTIONS

Q : Qui dois-je informer ?

R : Comme pour tout changement d'adresse, vous devez informer tous vos destinataires personnels de votre nouvelle adresse. Les services publics et parapublics comme la Société de l'assurance automobile du Québec, Hydro-Québec, etc., seront informés par Postes Canada et par la Ville.

Q : Quand dois-je apporter les changements ?

R : Les adresses actuelles demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2002 et elles coexisteront avec les nouvelles adresses une bonne partie de l'année 2003.

Vous pouvez dès maintenant commencer à apporter les modifications. Postes Canada reconnaît déjà les nouvelles adresses ainsi que certains services publics.

QUELQUES QUESTIONS (SUITE)

Q : Est-ce que mon numéro civique change ?

R : La grande majorité des citoyens conservent le même numéro civique, et ce, même si le nom de la rue change, à l'exception de quelques résidents qui ont été avisés individuellement par la Ville.

Q : Doit-on indiquer le nom du secteur ?

R : Non. Seul le nom de Saint-Jérôme doit apparaître comme adresse.

Q : Est-ce que je conserve mon code postal ?

R : Seuls les résidents de l'ex-ville de Bellefeuille, ainsi que les adresses ayant J7Z 5T4 et J7Z 5T5 comme code postal, auront un nouveau code postal. Même si le nom de votre ville change, même si votre rue a un nouveau nom, vous conservez le même code postal.

Q : Est-ce que le nom de ma rue change ?

R : Seuls les noms des rues apparaissant sur la liste ci-contre changent.

Q : Pourquoi ces changements ?

R : En unifiant le territoire des villes, plusieurs noms de rues se retrouvaient en double et parfois en triple. Dans ce domaine, la confusion est à éviter tant pour les postiers, que pour les visiteurs ou les services d'urgence. De plus, indépendamment du regroupement, Postes Canada devait attribuer de nouveaux codes postaux pour l'ex-ville de Bellefeuille et pour quelques rues de Lafontaine et de Saint-Antoine.

Vous désirez en savoir davantage, vous avez de la difficulté à vous y retrouver, n'hésitez pas à communiquer avec la Ville de Saint-Jérôme au 436-1511 ou au 432-0505. Considérant le volume d'appels, il se peut qu'il y ait une période d'attente.

ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM
Rue Alain (Bellefeuille)	Rue Josiane
Rue André (Bellefeuille)	Rue du Hameau
Rue Aubry (Bellefeuille)	Rue Robert
Rue Baron (Bellefeuille)	Rue du Chevalier
Rue Beaumont (Saint-Jérôme)	Rue Étienne
Rue Bertrand (Saint-Jérôme)	Rue Ladouceur
Terrasse Boisée (Bellefeuille)	Terrasse Fleurie
Rue des Bouleaux (Bellefeuille)	Rue du Coteau
Rue des Bouleaux (Saint-Jérôme)	Rue Louis-Napoléon
Rue du Buisson (Saint-Antoine)	Rue Groulx
Rue du Buisson (Saint-Jérôme)	Rue des Écureuils
Rue Cadieux (Bellefeuille)	Rue Eugène
Rue Claude (Bellefeuille)	Rue Laurette
Rue Claude (Lafontaine)	Rue Cécile
Rue Cyr (Lafontaine)	Rue Colin
Terrasse Desjardins (Lafontaine)	107 ^e Avenue
Rue Desjardins (tronçon ouest) (Saint-Jérôme)	Rue Charles-Desjardins
Rue Desjardins (tronçon est) (Saint-Jérôme)	Rue Adolphe
Rue Durocher (anc. Teresa) (Lafontaine)	Rue Nadeau
Rue des Érables (Saint-Jérôme)	Rue de l'Érablière

ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM
Rue Filion (Bellefeuille)	Rue Ange-Aurèle
Rue Forget (Saint-Jérôme)	Rue Fernand-Casavant
Rue Francine (Bellefeuille)	Rue Ste-Marie
Rue François (Bellefeuille)	Rue Aldéric
Rue du Galais (Bellefeuille)	Rue Précourt
Rue Guy (Saint-Jérôme)	Rue Jean-Guy
Rue des Hauts-Bois (Bellefeuille)	Rue des Fondateurs
Chemin Huot (Bellefeuille)	Rue du Grand-Bois
Rue Jano (Bellefeuille)	Nom à déterminer
Rue Labrie (Bellefeuille)	Rue Paul-André
Rue LaFontaine (Saint-Jérôme)	Rue Élisabeth
Rue Larocque (Bellefeuille)	Rue Rodolphe
Rue Lauzon (Bellefeuille)	Rue Mottram
Rue Linda (Bellefeuille)	Rue Lamontagne
Rue Luc (Lafontaine)	Rue Maude
Rue Madeleine (Bellefeuille)	Rue Liliane
Rue Maisonneuve (anc. Aurore) (Saint-Jérôme)	Rue Laval
Rue Marc (Bellefeuille)	Rue Napoléon
Rue Marcel (anc. Plouffe) (Lafontaine)	Rue Laurence
Rue Marchand (Bellefeuille)	Rue Conrad
Terrasse Maurice (Bellefeuille)	Rue des Pommeters
Rue Michel (Bellefeuille)	Rue Coutu
Rue Monique (Bellefeuille)	Rue Hatin
Rue Moreau (Bellefeuille)	Rue Donat
Rue Morin (Bellefeuille)	Rue Jessica
Rue du Moulin (Lafontaine)	Rue de la Pulperie
Rue Nadon (anc. Filiault) (Saint-Jérôme)	Rue Arthur-Nadon
Rue Nancy (tronçon ouest) (Bellefeuille)	Rue des Marguerites
Rue Nathalie (Bellefeuille)	Rue Lamontagne
Rue Nicole (Bellefeuille)	Rue Campeau
Rue Normand (Lafontaine)	Rue Sabrina
Avenue du Parc (Lafontaine)	Rue des Eaux-Vives
Rue du Parc (Saint-Jérôme)	Rue René-Gascon
Rue Paul (Bellefeuille)	Rue Labossière
Rue Pilon (Bellefeuille)	Rue Raymond-Pilon
Rue des Pins (Bellefeuille)	Rue de la Brise
Rue Raymond (Bellefeuille)	Rue Ducharme
Rue Richard (Bellefeuille)	Rue Jean-Paul
Rue Richer (Saint-Jérôme)	Rue Albert
Rue Rossignol (Bellefeuille)	Rue Châteauneuf
Terrasse du Ruisseau (Bellefeuille)	Terrasse des Lilas
Rue Saint-Antoine (Saint-Jérôme)	Rue Godmer
Chemin Tour-du-Lac (Saint-Jérôme)	Rue du Tour-du-Lac
Rue Trudel (Saint-Jérôme)	Rue Filion
1 ^{re} Avenue (Bellefeuille)	Rue Cloutier
2 ^e Avenue (Bellefeuille)	Rue Laurent
3 ^e Avenue (tronçon est) (Bellefeuille)	Rue Irène
3 ^e Avenue (tronçon ouest) (Bellefeuille)	Rue Chevrier
4 ^e Avenue (tronçon est) (Bellefeuille)	Rue Napoléon
4 ^e Avenue (tronçon ouest) (Bellefeuille)	Rue Rollande
37 ^e Avenue (Saint-Antoine)	Rue Bran
112 ^e Avenue Ouest (tronçon nord-sud) (Lafontaine)	Rue Marcotte
112 ^e Avenue Ouest (tronçon est-ouest) (Lafontaine)	Rue Mathilde

Coup d'œil sur nos services

Premier d'une série consacrée aux services municipaux dont les fonctions concernent directement la population, cet article illustre la force de travail accrue par le regroupement et la réorganisation des ressources des quatre secteurs de la ville : Bellefeuille, Lafontaine, Saint-Antoine et Saint-Jérôme.

Le Service des travaux publics

Les plus gros de nos rouages

À tout seigneur tout honneur, nous débutons cette série d'articles par le service le plus important en termes de budget et de personnel. En effet, le budget octroyé au Service des travaux publics représente 35,3 % du budget total de la ville. Ses opérations nécessitent 18 millions \$ chaque année et, en 2002, ses immobilisations atteignent quelque 25 millions \$.

Ils sont 80 cols bleus permanents et 20 saisonniers, 8 cols blancs, 15 cadres et de nombreux sous-traitants pour veiller à ce que les rues soient bien entretenues et les chemins nivelés, que l'eau potable soit traitée et les égouts dégagés, que le balai mécanique soit passé dans les rues et les fleurs plantées sur les terre-pleins, que le gazon soit coupé et les lampadaires allumés, que les poubelles publiques soient vidées et les bancs de parc réparés, que la neige soit enlevée des rues et les abribus déblayés...

Outre la constance requise pour maintenir le niveau de qualité des services quelles que soient l'heure et la saison, ces tâches multiples, complexes et récurrentes, qui contribuent au bien-être de la population, exigent une organisation minutieuse et une maîtrise technique évidentes, mais aussi une certaine créativité, car il faut quotidiennement résoudre des difficultés imprévues et des problèmes spécifiques dont on chercherait en vain la solution dans les manuels de théorie.

Le service comprend quatre divisions :

Voie publique et parcs

Celle-ci a la responsabilité de la voirie d'été et d'hiver et des espaces verts. Elle entretient 322 km de rues et 50 parcs et espaces verts.

Environnement

Cette division est responsable du traitement des eaux, des réseaux d'aqueduc et d'égout, et de la gestion des matières résiduelles.

Bâtiments et équipements

On y retrouve la mécanique, l'entretien des immeubles et des équipements spécialisés, les commissionnaires et le magasin. Un parc de 150 véhicules de toutes sortes est confié à ses soins.

Ingénierie

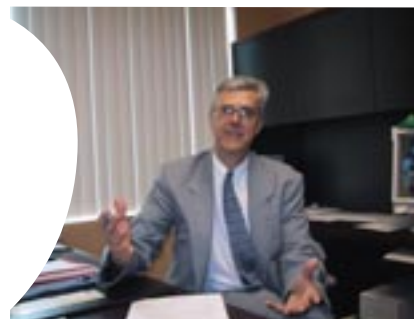
Comme son nom l'indique, cette division se compose d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans les différents champs d'action de la municipalité. Elle est responsable de la mise en œuvre du programme d'immobilisations.

Un service en pleine réorganisation

« Dès le mois de janvier 2002, nous avons commencé à centraliser et à organiser nos services, dit M. Richard Bégin, directeur du Service des travaux publics, car il fallait nous adapter rapidement au contexte créé par la nouvelle ville. Notre objectif était d'uniformiser les processus opérationnels, de relocaliser les employés et les ressources dans un but d'optimisation, de négocier, en soutien au Service des ressources humaines, une

première convention collective commune avec les employés des quatre secteurs, de redéfinir le niveau des services offerts aux citoyens et d'optimiser la structure organisationnelle. »

La direction du service envisage aussi de concentrer la gestion de ses activités dans les secteurs Saint-Jérôme et Bellefeuille. Les bâtiments municipaux du secteur Saint-Antoine serviront éventuellement à l'entreposage et ceux



M. Richard Bégin,
directeur du Service
des travaux publics

du secteur Lafontaine seront fermés pour respecter le caractère résidentiel du quartier. Les gestionnaires du service sont déjà rassemblés et les autres membres du personnel le seront le plus tôt possible, pour renforcer la cohésion de l'équipe.

« Nous avons progressé rapidement et nous en sommes déjà à effectuer l'optimisation de nos méthodes de travail », conclut M. Bégin. ■

Une nouvelle entente

pour nos pompiers • En février 2002, Saint-Jérôme a annoncé la conclusion des protocoles d'intégration des quelque 500 employés impliqués dans le regroupement des quatre villes. Ceux-ci étaient représentés par 23 associations et régis par 14 contrats de travail.

Lors de l'assemblée du 27 août 2002, le conseil municipal a entériné une entente avec les pompiers établissant le cadre de fonctionnement et d'embauche du personnel des incendies jusqu'au 31 décembre 2008. L'entente stipule que les effectifs seront réunis dans une même unité syndicale. De plus, la Ville embauchera douze pompiers permanents d'ici mars 2007, l'objectif étant d'augmenter de 5 à 8 l'effectif en service en tout temps. Le territoire municipal sera divisé en deux secteurs séparés par l'autoroute 15. ■



Un pompier et un scout de Saint-Jérôme lors d'une activité nationale de prévention le 29 septembre dernier.

Projet Nocturne

Nos policiers fréquentent les bars !

Nocturne est un projet pilote de prévention de la criminalité réalisé pendant un an à Saint-Jérôme et dans sept autres villes ou arrondissements au Québec. Depuis le 11 novembre, nos policiers effectuent des visites courtoises dans les 32 bars licenciés les plus fréquentés de la ville en misant sur leur visibilité pour assurer un climat paisible et sécuritaire. Le projet est issu d'un partenariat entre la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, la Régie des alcools, des courses et des jeux, le ministère de la Sécurité publique, la Sûreté du Québec et plusieurs corps policiers municipaux. ■



La caserne du

secteur Bellefeuille

Le secteur Bellefeuille est maintenant doté d'une caserne de pompiers fraîchement agrandie et rénovée. Le bâtiment était devenu trop étroit pour accueillir le nouveau camion citerne autopompe acquis par la Ville au mois de mai 2001 et il ne respectait plus les normes et les recommandations des assureurs.

L'édifice a connu une transformation sobre et économique pour harmoniser son architecture à l'environnement résidentiel du quartier. Les camions temporairement logés au garage municipal sur la rue des Lacs ont réintégré leur abri habituel en octobre. ■

Une fondation de l'excellence

issue d'un tournoi de golf

Le Tournoi de golf de la mairie aura permis de réunir une somme de 29 500 \$, qui permettra de créer la fondation de l'excellence de Saint-Jérôme.

Environ 12 000 \$ seront remis en bourses dès cette année à plus d'une vingtaine d'athlètes de Saint-Jérôme âgés de 12 ans et plus dans les catégories athlètes d'excellence, d'élite ou de développement, et prenant part à un sport reconnu par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Des critères tels la situation financière familiale, les coûts liés à la pratique du sport et les performances réalisées par le jeune athlète permettront d'établir le niveau d'aide financière accordée.

L'an prochain, la fondation offrira également des bourses aux jeunes Jérômiennes et Jérômiens qui se seront démarqués dans les domaines de la culture et des activités communautaires. ■

Un portail pour les

Laurentides

Communication-Québec Laurentides a lancé sur Internet un portail régional d'information gouvernementale permettant de se renseigner rapidement sur l'actualité gouvernementale dans les Laurentides et sur les services gouvernementaux destinés au public. Voici l'adresse : www.laurentides.gouv.qc.ca.

Bibliothèque *Marie-Antoinette-Foucher*

Calendrier des activités culturelles - Novembre 2002 à janvier 2003

- Le lundi 18 novembre à 19 h 30, salle Antony-Lessard
100 ans de costumes en Nouvelle-France, conférence de Jacinthe Tardif
- Le lundi 25 novembre à 19 h 30, salle Antony-Lessard
Les Pelleteurs de nuages, Francis Pelletier, poète et troubadour
- Le mardi 26 novembre à 13 h, secteur Saint-Antoine
Emballages de cadeaux, Lise Provencher, fleuriste
- Le mercredi 27 novembre à 18 h 30, secteur Saint-Jérôme
Club du Rat Biboché (3 à 6 ans)
- Le samedi 30 novembre à 13 h 30, salle Antony-Lessard
Qui tirera le traîneau du père Noël ? (5 à 10 ans)
- Le lundi 2 décembre à 19 h, salle Antony-Lessard
Centres de table, Lise Provencher, fleuriste
- Le mardi 3 décembre à 18 h 30, secteur Bellefeuille
Club du Rat Biboché (3 à 6 ans)
- Le jeudi 5 décembre à 18 h 30, secteur Saint-Antoine
Club du Rat Biboché (3 à 6 ans)
- Le dimanche 8 décembre à 14 h, salle Antony-Lessard
Noël dans différents pays : clowns et marionnettes (4 à 10 ans)
En collaboration avec le RALSA
- Le lundi 20 janvier à 19 h 30, salle Antony-Lessard
Un homme et son péché
Conférence de Pierre Grignon sur l'œuvre et la vie de son célèbre parrain, Claude-Henri Grignon

Activités gratuites - Places limitées

Confirmez votre présence durant les heures d'ouverture au moins 16 jours avant l'événement.

Secteur Bellefeuille : 432-1226 Secteur Saint-Antoine : 431-1388 Secteur Saint-Jérôme : 432-0569

Horaire des bibliothèques

pour la période des fêtes - du 23 décembre 2002 au 3 janvier 2003

	Secteur Saint-Jérôme		Secteur Saint-Antoine		Secteur Bellefeuille	
	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé	Ouvert	Fermé
Lundi 23 décembre		X		X		X
Mardi 24 décembre		X		X		X
Mercredi 25 décembre		X		X		X
Jeudi 26 décembre		X		X		X
Vendredi 27 décembre	12 h 30 à 17 h 00		13 h 00 à 20 h 00		13 h 30 à 20 h 00	
Samedi 28 décembre	12 h 30 à 17 h 00		10 h 00 à 16 h 00		10 h 00 à 14 h 00	
Dimanche 29 décembre	12 h 30 à 17 h 00			X	12 h 00 à 16 h 00	
Lundi 30 décembre	12 h 30 à 17 h 00			X		X
Mardi 31 décembre		X		X		X
Mercredi 1 ^{er} janvier		X		X		X
Jeudi 2 janvier		X		X		X
Vendredi 3 janvier	12 h 30 à 20 h 30		10 h 00 à 17 h 00		13 h 30 à 20 h 00	

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Module culture et vie communautaire

INSCRIPTION AUX ATELIERS CULTURELS

Dates

Du 13 au 17 janvier 2003

Jours et heures

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 19 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Endroit

Maison de la culture du Vieux-Palais
185, rue du Palais - Saint-Jérôme

Début : Le samedi 25 janvier 2002

Durée : 12 ou 15 semaines

Note : La session hiver 2003 étant le prolongement de la session automne 2002, veuillez communiquer au numéro ci-dessous pour savoir si des places sont disponibles dans les différents ateliers.

Informations : 432-0570

ATELIERS POUR ENFANTS

Art de la bande dessinée	Éveil musical
Art du papier	Flash vidéo
Atelier de dessin	Guitare et théorie
Atelier de bricolage	Hip Hop
Ballet-jazz	Improvisation
Chant	Jeu théâtral
Danse contemporaine	La boîte à surprises
Danse créative	Peinture sur bois
Dessin peinture	Piano
Émaux sur cuivre	Poterie-façonnage
	Sculpture sur bois

ATELIERS POUR ADULTES

Aménagement paysager	Jeu théâtral
Art du papier	Peinture sur bois
Chant	Piano
Dessin peinture	Poterie-Façonnage
Émaux sur cuivre	Sculpture sur bois
Guitare et théorie	Vitrail

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS

Gymnastique récréative 3 à 12 ans

Cours de natation de la Croix-Rouge Enfants

Aquaforme Adultes

Karaté Enfants de 7 ans et plus
Adultes

Date

Le samedi 11 janvier 2003

Heures

De 9 h à 13 h

Endroit

École secondaire Cap-Jeunesse
600, 36^e Avenue
Secteur Saint-Antoine
Saint-Jérôme

Informations : 432-0046 ou 432-0563

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Horaire du patin libre

Aréna Melançon

Lundi	13 h à 15 h
Mardi	15 h à 16 h 45
Mercredi	15 h à 16 h 45
Jeudi	15 h à 16 h 45
Vendredi	15 h à 16 h 45
Samedi	19 h à 20 h 15
Dimanche	13 h à 14 h 30

Centre sportif Saint-Antoine

Lundi	16 h à 17 h
Mardi	16 h à 17 h
Mercredi	16 h à 17 h
Jeudi	---
Vendredi	16 h à 17 h
Samedi	17 h à 18 h 30
Dimanche	15 h à 16 h 30

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Tournoi provincial Pee-Wee de Saint-Jérôme - 29^e édition

Du 5 au 15 décembre 2002

Aréna Melançon, Saint-Jérôme

Informations :

Serge Desormeaux, 432-6311

Tournoi Atome de Saint-Jérôme 23^e édition

Du 27 janvier au 9 février 2003

Centre sportif Saint-Antoine

LA 10^e ÉDITION DU SALON

DES ARTISANS DE BELLEFEUILLE

Cette année encore, trouvez vos cadeaux de Noël au Salon des artisans de Bellefeuille, présidé par le père Noël. La féerie de Noël vous gagnera dès que vous franchirez les portes du salon. Ne manquez pas la dégustation de tartes au sucre faites à la main par les artistes et les artisans. Le Salon des artisans de Bellefeuille aura lieu les 23 et 24 novembre prochains, au gymnase de l'école de la Source, 520, boulevard de La Salette. L'admission est gratuite.

Rappels de saison

Ramassage des gros rebuts

En même temps que les ordures ménagères sur tout le territoire de la Ville de Saint-Jérôme, à compter du début de janvier 2003. Sont exclus les débris de construction, de rénovation ou de démolition, la pierre, la brique, les pneus, les résidus domestiques dangereux.

Dépôt des matières recyclables

Garage municipal, 670, rue Trudel, le mercredi de 8 h à 16 h et le samedi de 9 h à 17 h. Preuve de résidence exigée.

Abris et garages temporaires

(type Tempo)

Installation permise du 2^e samedi d'octobre au 2^e dimanche d'avril, à 2 m de la voie publique; marges latérales : 60 cm. Il est recommandé de s'informer au Service de l'urbanisme, en téléphonant au 438-3251.

Stationnement de nuit

Secteur Bellefeuille : interdit partout entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 15 avril; permis du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier aux endroits indiqués.

Secteur Lafontaine : interdit partout entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril; permis du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier aux endroits indiqués.

Secteur Saint-Antoine : interdit partout entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril; permis du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier aux endroits indiqués.

Secteur Saint-Jérôme : interdit entre minuit et 7 h, du 15 novembre au 1^{er} avril; permis du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier aux endroits indiqués. Exceptions : stationnement de nuit permis à certaines heures ou en tout temps dans certaines rues et certains stationnements.



Horaires de Noël des services municipaux

Nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Le garage municipal sera fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement.

Nos patinoires extérieures

Secteur Bellefeuille

La Salette : patinoire de hockey et anneau de glace

La Source : patinoire de hockey

Richer : patinoire de hockey et anneau de glace

Secteur Lafontaine

118^e Avenue : patinoire de hockey

Lafontaine : patinoire de hockey et patin libre

Schulz : deux patinoires de hockey

Secteur Saint-Antoine :

Bouvette : patinoire de hockey et anneau de glace

Secteur Saint-Jérôme :

Polyvalente : deux patinoires de hockey et anneau de glace



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 19 novembre et 17 décembre 2002; les mardis 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin, le mercredi 2 juillet et les mardis 26 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2003. Ces séances ont lieu à 19 h 30.